



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9305^e séance

Lundi 17 avril 2023, à 15 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Nebenzia/M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Équateur	M ^{me} Sánchez Izquierdo
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Japon	M. Ishikane
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M. Hauri
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : Selon son agence de presse officielle, le 13 avril, la République populaire démocratique de Corée a procédé à un tir de ce qu'elle a décrit comme un nouveau type de missile balistique intercontinental. La République populaire démocratique de Corée a déclaré avoir procédé à un tir d'essai de ce missile balistique, qu'elle a appelé Hwasong-18, afin de confirmer « les performances des moteurs à combustible solide de forte poussée pour les missiles à étages multiples ». Il s'agissait du premier tir par la République populaire démocratique de Corée d'un missile balistique à combustible solide et à longue portée. Les missiles à propergol solide n'ont pas besoin d'être ravitaillés avant le tir. Ils peuvent donc être lancés plus rapidement que les missiles à propergol liquide. Cela signifie également qu'il peut être plus difficile de détecter à temps les préparatifs de ces tirs.

Le Secrétaire général condamne fermement le tir d'un nouveau missile balistique à longue portée par la République populaire démocratique de Corée. Il réitère ses appels à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle s'abstienne immédiatement de prendre de nouvelles mesures déstabilisatrices, qu'elle respecte pleinement ses obligations internationales en vertu de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et qu'elle reprenne le dialogue menant à une paix durable et à la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée et la Commission militaire centrale ont averti, le 10 avril pour cette dernière, qu'il y aurait des « contre-mesures », pour reprendre leur terme, en réaction aux exercices militaires menés dans la région. Plus tôt dans la journée, le maréchal de l'Armée populaire coréenne a publié une déclaration s'opposant à la tenue de la présente séance du Conseil de sécurité.

La République populaire démocratique de Corée continue de mettre en œuvre son plan militaire quinquennal, dévoilé au cours du huitième Congrès du Parti, en janvier 2021. Ce plan prévoyait la mise au point de capacités spécifiques, dont beaucoup impliquaient la poursuite par la République populaire démocratique de Corée de ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée a indiqué qu'elle aurait franchi des étapes importantes de son plan quinquennal, y compris depuis la précédente séance d'information, tenue le 20 mars (voir S/PV.9292).

Par exemple, ce plan prévoyait la mise au point d'un nouveau missile balistique intercontinental à propulsion solide. La République populaire démocratique de Corée aurait atteint cet objectif avec le tir du 13 avril. Le plan prévoyait également la mise au point d'ogives à têtes multiples, d'armes nucléaires tactiques, d'un satellite de reconnaissance militaire, de nouveaux systèmes d'aéronefs non habités et d'un planeur hypersonique.

Conformément à son plan quinquennal, la République populaire démocratique de Corée a considérablement augmenté le nombre de ses tirs de missile en 2022 et 2023, avec plus de 80 tirs recourant à la technologie balistique. Elle a déclaré que ces tirs faisaient intervenir des systèmes dotés d'armes nucléaires, y compris d'armes nucléaires dites tactiques. La plupart des systèmes mis à l'essai par ce pays sont en mesure de frapper des pays situés dans la région environnante. Les systèmes mis à l'essai le 13 avril, le 16 mars et le 18 février, ainsi que l'année dernière à deux occasions, sont capables d'atteindre la plupart des régions de la planète.

La République populaire démocratique de Corée n'a émis aucune notification en rapport avec ces tirs en ce qui concerne la sécurité aérienne ou maritime. Bien que la République populaire démocratique de Corée affirme le contraire, les tirs de missile non annoncés représentent un risque grave pour l'aviation civile internationale et le trafic maritime.

Les questions importantes liées à la paix et la sécurité, comme celle de la péninsule coréenne, doivent être un domaine de coopération. Nous nous félicitons de

l'attachement exprimé par le Conseil de sécurité dans la résolution 2397 (2017) à une solution pacifique, globale, diplomatique et politique à la situation dans la péninsule coréenne, et de l'importance qu'il a accordée aux efforts visant à réduire les tensions. La diplomatie, plutôt que l'isolement, est la seule façon d'avancer.

L'absence d'unité au sein du Conseil de sécurité et son inaction ne contribuent guère à ralentir la trajectoire négative de la situation concernant la péninsule coréenne. La République populaire démocratique de Corée ne fait preuve d'aucune retenue et les autres parties n'ont pas d'autre choix que de privilégier la dissuasion militaire. Tandis que le Conseil examine les options à sa disposition, il y a plusieurs mesures concrètes qui permettraient de réduire les tensions, d'inverser cette dynamique dangereuse et d'ouvrir la voie à la recherche de solutions diplomatiques.

Premièrement, la République populaire démocratique de Corée doit prendre sans délai des dispositions pour reprendre un dialogue menant à une paix durable et à la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne. Cela pourrait notamment passer par le fait s'abstenir de procéder à de nouveaux tirs recourant à la technologie balistique ou à des essais nucléaires.

Deuxièmement, la République populaire démocratique de Corée doit rouvrir les canaux de communication, y compris les canaux entre militaires. Depuis le 7 avril, elle ne répond plus aux appels quotidiens via les lignes de communication intercoréennes. Il sera indispensable d'éviter toute escalade involontaire.

Troisièmement, le fait de s'abstenir de tout discours belliqueux contribuera à apaiser les tensions politiques et ouvrira la voie à la recherche de solutions diplomatiques.

D'autre part, je voudrais une fois de plus souligner que nous sommes préoccupés par la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. L'ONU est prête à aider la République populaire démocratique de Corée à répondre aux besoins médicaux et autres besoins essentiels des populations vulnérables. Nous avons salué le retour à Pyongyang, le 27 mars, de diplomates d'un État Membre. Nous appelons de nouveau la République populaire démocratique de Corée à autoriser le personnel international, notamment le Coordonnateur résident, à entrer dans le pays sans entrave, et à permettre aussi l'entrée des fournitures humanitaires, afin de garantir une intervention rapide et efficace.

Pour terminer, je voudrais souligner une fois encore que l'unité du Conseil de sécurité sur la question

de la République populaire démocratique de Corée est indispensable pour apaiser les tensions et sortir de l'impasse diplomatique. La responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au Conseil, et le Secrétariat est son partenaire dans cet effort. Nous restons en contact étroit avec toutes les principales parties, y compris la République populaire démocratique de Corée, et nous sommes prêts à saisir toutes les possibilités chaque fois que les conditions sont réunies pour apporter un réel progrès. La Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, est en visite en Asie du Nord-Est en ce moment même. Les bons offices du Secrétaire général et notre capacité de mobilisation demeurent à disposition.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général, M. Khiari, de son exposé.

Nous voici à nouveau réunis en séance spéciale d'urgence du Conseil de sécurité après un nouveau tir de missile balistique intercontinental par Pyongyang. Si d'aucuns ont l'impression que nous nous retrouvons dans cette situation presque tous les mois, c'est parce que c'est le cas. Il y a presque un mois jour pour jour (voir S/PV.9287), nous nous sommes réunis après que la République populaire démocratique de Corée a procédé à son deuxième tir de missile balistique intercontinental depuis le début de l'année 2023. Nous nous retrouvons aujourd'hui après son troisième tir de ce type cette année, qui vient s'ajouter à 14 autres lancements de missiles balistiques. Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté le tir d'un missile balistique intercontinental effectué par la République populaire démocratique de Corée le 13 avril. Une fois de plus, Pyongyang a procédé à un tir de missile sans avertissement, mettant en danger les civils, l'aviation civile et le trafic maritime. La semaine dernière, les médias d'État ont affirmé que le nouveau missile balistique intercontinental à combustible solide « renforce l'efficacité de son dispositif de contre-attaque nucléaire » et contribue davantage à la viabilité de sa stratégie militaire offensive. Ce discours agressif démontre la détermination constante de la République populaire démocratique de Corée à développer ses programmes d'armes de destruction massive et de missiles balistiques.

Par le passé, la question de savoir si le Conseil devait ou allait réagir à une violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité par la République populaire démocratique de Corée ne se posait pas. Il fut un temps où tous les membres du Conseil affirmaient clairement à l'unisson que rien ne justifiait les positions des partisans de la prolifération et leurs programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques. Les États-Unis estiment que le Conseil a la responsabilité d'envoyer à nouveau ce type de message fort, d'une seule voix. Nous pensons que le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la République populaire démocratique de Corée de procéder à l'avenir à des tirs illégaux de missiles balistiques ou à un septième essai nucléaire. Mais nous demeurons profondément frustrés, comme beaucoup d'autres États Membres, face à l'inaction persistante qui est tout simplement inacceptable et qui sape la crédibilité du Conseil et de l'ensemble du régime international de non-prolifération.

Les deux membres du Conseil à qui on doit l'absence de réaction continuent également à défendre le comportement de la République populaire démocratique de Corée. À maintes reprises, ils ont établi de fausses équivalences entre les tirs illégaux de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée et les exercices militaires conjoints licites, défensifs et annoncés à l'avance par les États-Unis et la République de Corée. Mais un simple examen des faits suffit à réfuter ce discours. En effet, lorsque les États-Unis et la République de Corée ont repris leurs exercices à grande échelle, en août 2022, la République populaire démocratique de Corée avait déjà procédé à 31 tirs de missiles balistiques, dont six missiles balistiques intercontinentaux. Et ses efforts de remise en état de son site d'essais nucléaires étaient bien avancés. Je veux être claire. Nos efforts légitimes pour nous défendre contre les actes de surenchère répétés de la République populaire démocratique de Corée ne justifient en rien son comportement illégal.

En outre, le Commandement des Nations Unies a établi des protocoles de notification des exercices militaires entre les États-Unis et la République de Corée afin d'atténuer le risque de tout malentendu ou de toute erreur d'appréciation. Cette approche contraste fortement avec les tirs de missiles balistiques irresponsables, non annoncés et illégaux de la République populaire démocratique de Corée, qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Tous les membres du Conseil ont confirmé cette menace lors de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2680 (2023) en mars,

renouvelant le mandat du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). Les essais de missiles balistiques à longue portée, comme celui de la semaine dernière, mettent en péril non seulement la région, mais le monde entier. Il ne s'agit pas d'un problème bilatéral, mais d'une menace pour chacun d'entre nous.

Aujourd'hui, je souhaite également mettre en lumière certaines des activités lucratives de la République populaire démocratique de Corée, qui sont menées à l'échelle mondiale pour financer son programme d'armement illégal. Nous savons, par exemple, que la République populaire démocratique de Corée commet des cyberbraquages et se livre à d'autres activités financières malveillantes. Selon les rapports du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), la République populaire démocratique de Corée a tenté de dérober pas moins de 2 milliards de dollars entre 2015 et 2019 à l'aide de moyens informatiques. D'après des estimations émanant du secteur privé, la République populaire démocratique de Corée a volé jusqu'à 1,7 milliard de dollars en cryptomonnaies pour la seule année 2022. Le Groupe d'experts a cité des dizaines d'enquêtes sur des affaires dans lesquelles des individus en République populaire démocratique de Corée ont pris pour cible des institutions financières et des plateformes d'échange de cryptomonnaies en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique du Sud. De telles activités contribuent directement aux programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques du pays, y compris le tir du 13 avril. Au lieu de se servir de cet argent pour nourrir sa population, la République populaire démocratique de Corée l'utilise pour alimenter l'instabilité. Elle continue de privilégier les munitions plutôt que la nutrition.

La République populaire démocratique de Corée a clairement indiqué quelles étaient ses intentions. Le moment est venu pour le Conseil de sécurité de faire de même. Les États-Unis continueront de chercher à établir un dialogue avec la République populaire démocratique de Corée et de négocier de bonne foi avec tous les membres du Conseil. Mais si nous n'agissons pas, je crains que nous nous retrouvions à nouveau réunis dans cette salle dans un avenir pas si lointain, sans pour autant être plus près d'atteindre notre objectif commun de dénucléarisation. Ne ménageons aucun effort pour changer de cap et unissons-nous à nouveau pour examiner cette question urgente relative à la paix et à la sécurité internationales.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Nous avons déjà émis des avertissements à maintes reprises à ce sujet, c'est pourquoi nous ne sommes pas surpris aujourd'hui. Nous avons prévenu que si nous ne faisons rien, si nous restions silencieux et muets, alors que la République populaire démocratique de Corée viole le droit international et menace ses voisins en toute impunité, le régime en viendrait à conclure que le Conseil était divisé et faible, qu'il était impuissant et n'avait plus aucun poids, et qu'il n'y avait donc aucune raison de s'arrêter. Et il est clair pour tout le monde qu'elle ne s'arrête pas. Elle continue de défier la communauté internationale, en bafouant les résolutions du Conseil de sécurité et en poursuivant ses politiques d'escalade dangereuses.

Il y a quelques jours, le régime de la République populaire démocratique de Corée a refait ce qu'elle fait régulièrement depuis 15 mois. Pour la quinzième fois, rien que cette année, elle a testé de nouveaux types d'armes plus modernes, plus mobiles et plus difficiles à détecter, portant ses provocations et ses menaces à un niveau supérieur. Nous déplorons vivement ces politiques et ces actes irréfléchis. Nous appelons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à mettre un terme à ses activités. Mais ce n'est pas suffisant, c'est même contre-productif, car par son inaction, le Conseil de sécurité a en quelque sorte montré aux bellicistes nord-coréens que leurs actes n'entraînaient pour eux aucune conséquence. Nous ne pouvons et ne devons pas devenir de simples spectateurs.

Si le Conseil de sécurité entend continuer de s'occuper des questions de paix et de sécurité, alors les transgressions provocatrices du régime de la République populaire démocratique de Corée requièrent une réponse forte et unie. Si le Conseil accorde une quelconque importance au mot prévention, il doit agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard, pour éviter le pire. S'il a décidé de ne pas faire du comportement de la Corée du Nord un modèle de transgressions dangereuses à suivre par d'autres, il doit immédiatement faire comprendre au régime de Pyongyang que ses actes de provocation n'ont que trop duré. Nous devons garantir à tous les pays voisins, y compris aux peuples japonais et coréen, que le Conseil prend au sérieux la menace que pose ce régime et qu'il est déterminé et engagé à y répondre comme il se doit, sans plus tarder. Pour ce faire, il ne doit pas recourir au silence ni faire preuve d'impuissance en tolérant l'inexcusable ou en fermant les yeux sur l'injustifiable, mais utiliser sa boîte à outils.

Posséder plus d'armes n'améliorera ni ne développera ce pays. Au contraire, en consacrant une quantité insensée de ses maigres ressources, y compris celles

acquises illégalement, à son programme d'armes de destruction massive, le régime inflige encore plus de souffrances à une population affamée, emprisonnée dans un système paranoïaque, égocentrique et insensible, dont le bilan catastrophique en matière de violations des droits humains a donné lieu à une crise humanitaire immense et persistante. Malheureusement, c'est le choix du régime, et il en porte l'entière responsabilité.

Si, au contraire, elle coopérait avec le monde, en développant son économie et son commerce, en s'ouvrant aux investissements et en mettant fin à ses politiques de provocation, la Corée du Nord sortirait de l'isolement qu'elle s'est imposée et rejoindrait la communauté internationale, dans un esprit non pas de crainte, mais d'espoir. Elle n'a rien à inventer ; il lui suffit de regarder autour d'elle pour voir ce que d'autres ont fait. Nous continuerons de défendre et d'appuyer les efforts sincères de diplomatie préventive collective pour répondre à la menace posée par la République populaire démocratique de Corée et veiller à ce que le régime mette fin de manière complète, transparente, globale et irréversible à ses programmes d'armes de destruction massive et de missiles balistiques et à son programme nucléaire.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Le Royaume-Uni condamne le tir, le 13 avril, de ce que la République populaire démocratique de Corée a appelé un missile balistique intercontinental. Ce premier tir d'un missile à combustible solide représente une augmentation considérable des capacités de la République populaire démocratique de Corée en matière de missiles balistiques. Ce type de missile pourrait toucher presque toutes les régions de la Terre. Même si elle a choisi de réduire la distance de vol cette fois-ci, les agissements dangereux de la République populaire démocratique de Corée ont néanmoins suscité l'inquiétude et la préoccupation de la population japonaise, qui est directement menacée par ceux-ci. Nous pouvons nous attendre à ce que cette menace augmente tant que la République populaire démocratique de Corée sera en mesure de continuer de développer ses capacités de fabrication d'armes de destruction massive.

Ces violations des résolutions du Conseil sont trop graves pour en faire abstraction. Nous devons mettre de côté nos divergences et envoyer un message uni pour faire savoir que le comportement de la République populaire démocratique de Corée est inacceptable.

Le Royaume-Uni est prêt à collaborer avec tous les membres du Conseil pour envoyer ce message clair et pour bâtir un cadre permettant de renouer le dialogue et de faciliter l'aide. Nous appelons une fois de plus tous les États Membres à appliquer les résolutions en vigueur, qui ont toutes été adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil. De plus, nous demandons à la République populaire de Corée de donner suite aux multiples invitations des États-Unis et de la République de Corée à ouvrir le dialogue. Comme nous l'avons affirmé à maintes reprises, la diplomatie est la seule voie vers une paix durable dans la péninsule.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M. Khaled Khiari de son exposé.

Trois mesures initiales ont été suggérées : reprendre le dialogue, rouvrir les lignes de communication et limiter la rhétorique de l'affrontement. Je déplore vivement, comme ce doit être le cas de chacun d'entre nous, que nous nous retrouvions à nouveau dans cette salle pour débattre de la Corée du Nord. Depuis le début de l'année, le Conseil de sécurité se réunit tous les mois pour examiner la mise au point illégale d'armes nucléaires et de leurs vecteurs par la Corée du Nord. Est-ce parce que la question intitulée « Non-prolifération/République populaire démocratique de Corée » doit être examinée chaque mois ? Non. Est-ce parce qu'il s'agit d'une de nos questions préférées au programme du Conseil de sécurité ? Bien sûr que non. C'est uniquement parce que la Corée du Nord continue de violer les résolutions du Conseil et représente ainsi une menace pour la région et ailleurs. C'est ce comportement que nous ne voulons pas voir, un comportement dont le Conseil a demandé à maintes reprises la cessation et à propos duquel nous devons maintenant agir.

Le Japon condamne avec la plus grande fermeté les actes illégaux et déstabilisateurs de la Corée du Nord, y compris le tir récent d'un missile balistique le 13 avril, que la République populaire démocratique de Corée a déclaré être un missile balistique intercontinental à combustible solide. Nous exhortons une fois de plus tous les membres du Conseil à montrer leur détermination commune à s'opposer fermement à ces provocations. Examinons clairement la réalité à laquelle nous avons été confrontés pendant le long silence et l'inaction du Conseil.

Premièrement, la Corée du Nord a procédé à des tirs de missiles répétés. Elle n'a cessé de mettre au point des missiles et d'autres systèmes d'armes de portées, de types et de modèles divers, y compris ce qu'elle affirme être un drone d'attaque nucléaire sous-marin, qui générerait un tsunami radioactif.

Deuxièmement, la Corée du Nord a publiquement déclaré son intention de produire en masse des têtes nucléaires.

Troisièmement, la Corée du Nord aurait maintenant testé un nouveau type de missile balistique intercontinental à combustible solide, l'un des objectifs de développement énoncés dans son plan militaire quinquennal.

Quatrièmement, la Corée du Nord a publiquement critiqué, intimidé et tenté de museler le Secrétaire général, sans parler du Conseil de sécurité, pour avoir fait son travail sur cette question. La menace est continue, et elle prend de l'ampleur.

Je tiens à rappeler à mes collègues que la Corée du Nord a annoncé son plan militaire quinquennal en janvier 2021. Ce dont nous sommes témoins aujourd'hui est en fait la mise en œuvre résolue des programmes nucléaires et balistiques qu'elle s'efforce de développer depuis longtemps, y compris ce plan. Cela démontre clairement que l'idée selon laquelle l'enchaînement action/réaction crée une spirale négative et que le Conseil doit donc s'abstenir de prendre des mesures pour éviter de provoquer la Corée du Nord est totalement fausse. Le silence du Conseil n'a nullement ralenti la Corée du Nord ; au contraire, le pays a accéléré et diversifié ses activités.

La Corée du Nord profite pleinement de l'inaction du Conseil. Elle viole de manière répétée et flagrante de nombreuses résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité. Le refus du Conseil de faire respecter ses propres résolutions sape sa crédibilité. Ce n'est pas seulement la Corée du Nord, mais le monde entier, qui nous regarde pour voir si nous pouvons, dans cette salle, nous acquitter de la lourde responsabilité qui nous a été confiée par tous les États Membres de l'ONU concernant le maintien de la paix et de la sécurité internationales. À cet égard, le Japon appelle une nouvelle fois tous les États Membres à appliquer intégralement les résolutions sur la question et demande instamment à la Corée du Nord de se conformer immédiatement et pleinement à toutes les résolutions pertinentes, de s'engager dans la voie de la diplomatie et d'accepter les propositions de dialogue qui lui ont été faites à de nombreuses reprises.

Le moment est venu pour le Conseil de sécurité de s'acquitter de son devoir en envoyant un message fort et uni. Le projet de déclaration du Président est un progrès, même si, pour notre part, nous sommes prêts à adopter des mesures plus énergiques. Brisons enfin le cercle vicieux d'action/inaction entre la Corée du Nord et le Conseil de sécurité.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, de nous avoir présenté une fois de plus un exposé important.

Nous nous réunissons aujourd'hui à la suite d'un nouveau tir de missile balistique intercontinental (MBI), effectué en violation, une fois de plus, de nombreuses résolutions adoptées par le Conseil de sécurité. Il a été confirmé qu'il s'agissait d'un nouveau missile balistique à combustible solide. C'est profondément préoccupant, et cela confirme, une fois de plus, que la République populaire démocratique de Corée continue de développer et d'améliorer ses capacités en matière de missiles balistiques, au mépris du Conseil.

Malte rappelle que la résolution 2397 (2017) a été adoptée à l'unanimité par le Conseil en réponse à un tir de MBI par la République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.8151). Il a été décidé que nous prendrions des mesures pour imposer de nouvelles restrictions à la République populaire démocratique de Corée si elle procédait ne serait-ce qu'à un seul nouveau tir. Or, alors que 11 MBI ont été lancés depuis le début de l'année 2022, le Conseil de sécurité reste figé et incapable de riposter à ces graves menaces pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

Cela soulève la question de savoir combien de fois la République populaire démocratique de Corée devrait-elle encore violer les résolutions du Conseil de sécurité avant que celui-ci ne puisse se prononcer ?

Dans toute la région, les civils vivent dans la crainte de ces tirs. En témoigne le dernier tir en date, qui a déclenché une alerte de sécurité invitant les civils à se mettre à l'abri. Un certain nombre d'autres tirs de missiles balistiques ont précédemment survolé le territoire japonais ou atterri dans la zone économique exclusive du Japon. Le trafic aérien et maritime civil est gravement menacé par ces tirs. Aucun avertissement n'est émis au préalable. On ne peut pas permettre que cela fasse partie de notre vie quotidienne ou de la vie quotidienne des personnes, hommes, femmes et enfants, qui vivent dans la région.

Le comportement profondément inquiétant et irresponsable de la République populaire démocratique de Corée fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales et compromet les efforts de non-prolifération déployés au niveau mondial. Elle agit au mépris flagrant de ses obligations internationales et affiche une indifférence totale à l'égard des préoccupations exprimées par de nombreux États Membres. La portée des missiles intercontinentaux de la République populaire démocratique de

Corée leur permet d'atteindre presque toutes les régions du monde. Par ailleurs, nous restons préoccupés par la possibilité d'un septième essai d'arme nucléaire.

Ce tir intervient en même temps que l'annonce d'une nouvelle doctrine définissant les conditions dans lesquelles la République populaire démocratique de Corée pourrait employer des armes nucléaires, y compris à titre préventif. La République populaire démocratique de Corée a annoncé son intention d'accroître de façon exponentielle son arsenal d'armes nucléaires, y compris au moyen d'armes tactiques, de lancer son premier satellite militaire et de mettre au point un autre système de MBI. Nous venons de voir la dernière de ces intentions se concrétiser.

Une fois de plus, nous posons la question : que faudra-t-il encore pour que le Conseil agisse ? Nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que nos décisions, telles qu'elles sont énoncées dans un certain nombre de nos résolutions, ainsi que notre crédibilité, sont constamment et de plus en plus souvent remises en cause.

Malte est favorable à l'application rigoureuse des sanctions contre la République populaire démocratique de Corée dans le cadre de notre responsabilité et de notre devoir collectifs de réagir. Le Conseil de sécurité doit faire respecter ses décisions et s'acquitter de ses responsabilités et agir sans plus attendre. C'est pourquoi Malte appuie le projet de déclaration du Président proposé par les États-Unis.

La République populaire démocratique de Corée doit prendre part à un dialogue véritable en vue de la dénucléarisation et respecter les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité. Elle doit renoncer de manière complète, vérifiable et irréversible à ses programmes nucléaires et balistiques, se conformer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Malte demeure gravement préoccupée par la situation humanitaire dans laquelle se trouve la population de la République populaire démocratique de Corée. Depuis 2019, les organisations humanitaires internationales et le personnel international des Nations Unies ne peuvent pas accéder au pays et évaluer pleinement la situation médicale, humanitaire et l'insécurité alimentaire de la population. Ce que nous savons, en revanche, c'est qu'en 2019, environ 40 % des Nord-Coréens avaient un besoin urgent d'aide humanitaire, un chiffre qui ne peut qu'être plus élevé aujourd'hui. Les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée continuent de faire fi de ces graves besoins humanitaires et d'entraver l'accès

humanitaire. Ils préfèrent gaspiller leurs ressources dans des tirs de missiles balistiques et des programmes d'armement coûteux et illégaux. La République populaire démocratique de Corée doit redonner accès au personnel des Nations Unies et aux autres acteurs humanitaires afin que sa population puisse recevoir l'aide dont elle a besoin.

Bien que nous entendions souvent des positions différentes sur ce dossier, tous les membres du Conseil partagent, en fin de compte, l'objectif de la paix et de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Nous devons agir ensemble pour éviter tout nouveau retard.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Khiari pour son exposé.

Les sirènes d'alerte ont retenti une nouvelle fois sur l'île d'Hokkaido après le tir d'un missile balistique à longue portée, le 13 avril. La menace que fait peser la Corée du Nord sur ses voisins est bien réelle. Et depuis plus d'un an, face à la multiplication des tirs, nous sommes restés désunis et silencieux. La France condamne fermement ce nouveau tir, et je le dis avec gravité : le Conseil ne peut plus se résoudre à l'inaction.

Le tir de ce nouveau missile à propulsion solide témoigne de l'avancée continue du programme nord-coréen. Un missile balistique de ce type est plus rapide à lancer, plus facile à déployer et plus difficile à localiser. Cela est particulièrement préoccupant au regard de l'escalade de ces dernières semaines. Tandis que Pyongyang se prépare, selon ses mots, à une « guerre réelle » et menace de transformer le Pacifique en « stand de tir », la Corée du Nord s'est déclarée puissance nucléaire « irréversible ».

Qu'il me soit permis de le dire une fois de plus : la France ne se résoudra pas à ce que la Corée du Nord devienne un État nucléaire. C'est d'ailleurs une position qui a été rappelée, de manière unanime et avec constance, par le Conseil. Ne rien faire, ou être complaisant avec la Corée du Nord, revient à banaliser la prolifération nucléaire. Cela revient à accepter de voir, demain, les crises de prolifération se multiplier ailleurs dans le monde. Cela revient enfin à accepter une remise en cause directe de l'autorité des décisions du Conseil. Pour enrayer l'escalade, il faut appliquer pleinement toutes les sanctions internationales adoptées à l'unanimité et lutter contre toute forme de contournement, en particulier dans le domaine cybernétique.

Face à ces provocations, la priorité est de renouer le dialogue, sans préconditions. Des propositions en ce sens ont été faites. Il appartient aux autorités nord-coréennes de les saisir et aux États de la région de les y encourager.

Notre objectif est inchangé : la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord. Le Conseil doit être exemplaire. Il doit faire respecter ses propres décisions. Nous avons besoin rapidement d'une réponse unie et résolue de la communauté internationale. La France ne ménagera aucun effort pour y parvenir.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, Khaled Khiari, de l'exposé qu'il a présenté au Conseil de sécurité, et je salue la participation du Représentant permanent de la République de Corée à la présente séance.

Le tir, jeudi dernier, d'un missile balistique intercontinental à combustible solide, le premier du genre effectué par la République populaire démocratique de Corée, est une nouvelle confirmation inquiétante de l'accélération spectaculaire du programme de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, qui démontre la détermination du régime à assurer la complémentarité et la disponibilité opérationnelle de ses vecteurs d'armes nucléaires aux niveaux stratégique et tactique.

Nous sommes gravement préoccupés par cette situation inacceptable et déplorons vivement les agissements de la République populaire démocratique de Corée. Nous notons que dans son rapport final, publié en février de cette année, le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) a mis en évidence ce danger en déclarant :

« Les grandes tendances précédemment constatées en ce qui concerne le programme de missiles balistiques [de la République populaire démocratique de Corée] ont été confirmées et se sont renforcées, notamment l'amélioration du commandement et du contrôle des forces stratégiques, l'optimisation de l'état de préparation opérationnelle des systèmes de missiles à propulseur liquide ou à poudre, dont la diversité, la mobilité et la résilience sont plus grandes, et l'amélioration constante de l'efficacité des propulseurs à liquide ou à poudre des missiles balistiques intercontinentaux ». (S/2023/171, par. 23)

L'intransigeance de la République populaire démocratique de Corée, qui fait fi des multiples résolutions du Conseil et viole les obligations qui lui incombent en vertu du droit international, notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), met en péril la sécurité de la région et de la communauté internationale. Il importe dès lors que le Conseil s'exprime d'une seule voix pour indiquer que de pareils agissements ne sauraient être tolérés.

Face à la poursuite par la République populaire démocratique de Corée de son programme d'armes nucléaires et de vecteurs de missiles, le Conseil doit revoir son approche de la question en engageant une discussion honnête sur la manière dont il convient de procéder pour prendre de nouvelles mesures. Ce faisant, nous devons renouveler notre engagement à l'égard de nos objectifs communs en vue de réaliser des progrès concrets en faveur de la paix et de la sécurité sur la péninsule coréenne.

Nous prenons acte des différents intérêts qui existent quant à la manière dont la situation dans la péninsule coréenne doit être réglée, mais nous constatons également l'existence de préoccupations communes quant à l'impératif d'éviter la possibilité d'une péninsule nucléarisée. C'est pourquoi nous préconisons une approche pragmatique, fondée sur des principes et s'appuyant sur la diplomatie, le dialogue et l'instauration d'un climat de confiance, afin de créer progressivement des conditions propices à des échanges constructifs en vue de régler la question du programme d'armement de la République populaire démocratique de Corée.

Pour terminer, nous exhortons toutes les parties à prendre des mesures pour apaiser les tensions sur la péninsule coréenne. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir d'effectuer de nouveaux tirs de missile balistique et à se conformer aux exigences du Conseil de sécurité. Il faut impérativement que la République populaire démocratique de Corée coopère avec la communauté internationale en vue de l'élimination complète et irréversible de ses capacités relatives aux armes de destruction massive, y compris ses capacités d'enrichissement de l'uranium et de traitement du plutonium, dans le respect des obligations que lui impose le TNP et des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Enfin, nous avons bon espoir que, grâce aux initiatives de la région et d'autres acteurs internationaux, les efforts de la République populaire démocratique de Corée pourront être réorientés vers le développement économique et le bien-être de sa population.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

À l'heure actuelle, les tensions persistent et les frictions s'intensifient sur la péninsule coréenne, ce qui préoccupe vivement la Chine. J'ai entendu certains membres condamner sévèrement d'autres pays, comme si la situation de la péninsule en était arrivée là à cause des autres et n'avait rien à voir avec eux. Comme le dit un vieux proverbe chinois, quand on sème des graines de melon, on récolte des melons, pas des haricots.

Il ne faut pas se contenter d'examiner l'état actuel du problème. Il est plus important de comprendre comment nous en sommes arrivés là et de déterminer les causes sous-jacentes de cette situation. La question de la péninsule est un vestige de la guerre froide, qui se prolonge depuis des décennies. Il s'agit essentiellement d'une question de sécurité. Depuis l'armistice sur la péninsule coréenne, aucun mécanisme de paix n'a été établi et la République populaire démocratique de Corée a été confrontée à d'énormes menaces pour sa sécurité et sa survie. Pendant des décennies, ses préoccupations légitimes n'ont pas reçu l'attention et la réponse qu'elles méritaient. Ces derniers temps, les États-Unis ont organisé de fréquents exercices militaires autour de la péninsule et déployé des armes stratégiques telles que des porte-avions à propulsion nucléaire et des bombardiers B-52, ce qui a considérablement accru le sentiment d'insécurité de la République populaire démocratique de Corée. C'est la principale raison des tensions actuelles sur la péninsule.

Face à la nouvelle escalade des tensions sur la péninsule coréenne, la Chine invite toutes les parties concernées à rester calmes et à faire preuve de retenue, à s'attaquer aux causes profondes du problème, à garder le cap vers une solution politique, qui est notre objectif premier, et à déployer des efforts conjoints pour parvenir à la dénucléarisation de la péninsule et maintenir la paix et la stabilité sur la péninsule. Je voudrais à cet égard insister sur trois points.

Premièrement, nous devons faire preuve de bonne volonté et de bonne foi les uns envers les autres. La question de la péninsule a atteint un point d'inflexion à plusieurs reprises dans le passé. En 1994, la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis ont signé un accord-cadre sur la question nucléaire. En 2005, les pourparlers à six ont abouti à la déclaration commune du 19 septembre. En 2018 et 2019, la République populaire démocratique de Corée a pris des initiatives de dénucléarisation sans précédent. Les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée et des États-Unis se sont rencontrés et sont parvenus à un consensus important sur l'amélioration des relations bilatérales, l'établissement d'un mécanisme de paix dans la péninsule et la dénucléarisation de la péninsule. Toutefois, en raison de changements récurrents de politique aux États-Unis, ce pays n'a pas respecté le principe de l'action pour l'action et a repris l'ancienne voie des sanctions et des pressions, et ainsi, on a raté plusieurs occasions de régler la question de la péninsule coréenne. La République populaire démocratique

de Corée est devenue encore plus méfiante à l'égard des États-Unis et le dialogue est désormais dans une impasse totale. Les parties doivent réfléchir sérieusement aux enseignements tirés de l'histoire et prendre conscience que ce n'est qu'en faisant preuve de bonne volonté qu'il est possible d'instaurer la confiance mutuelle et de créer des conditions propices aux pourparlers de paix. Les États-Unis, en particulier, doivent se pencher sur le fond du problème, adopter une attitude responsable et prendre des mesures significatives pratiques et concrètes.

Deuxièmement, nous devons revenir sur la bonne voie en relançant le dialogue. La sécurité de tous les pays est indivisible et le monde a besoin d'une sécurité commune. Aucun pays ne doit rechercher sa propre sécurité absolue au détriment de celle des autres. Cela a des implications importantes pour le règlement de la question de la péninsule. Toutes les parties concernées doivent se mettre à la place de l'autre et tenir compte de ses préoccupations légitimes, réduire les provocations, les confrontations et les pressions, et créer des conditions propices à un dialogue constructif. La Chine est depuis longtemps partisane de l'approche à deux volets et du principe d'une approche progressive et simultanée. Nous soulignons que la dénucléarisation de la péninsule coréenne et l'établissement d'un mécanisme de paix sont tous deux indispensables. Ces éléments ont joué un rôle important dans le renversement de la situation sur la péninsule par le passé et continueront de guider tous les efforts visant à régler la question une bonne fois pour toutes. Toutes les parties concernées doivent continuer d'œuvrer dans ce sens.

Troisièmement, nous devons adopter la bonne approche, qui permet au Conseil de sécurité de jouer son rôle comme il se doit. Toute action entreprise par le Conseil doit viser avant tout à apaiser la situation dans la péninsule et à promouvoir sa stabilité et sa sécurité à long terme. Le Conseil ne doit pas renoncer à son approche impartiale, encore moins devenir un instrument dédié à imposer des sanctions et à exercer des pressions, à l'exclusion d'autres options ou au service des stratégies géopolitiques de certains pays. Quant à la manière dont il doit se prononcer, la réponse est dans ce qu'il peut accomplir. Si l'objectif consiste uniquement dans la condamnation unilatérale de telle ou telle partie, cela ne fera qu'intensifier l'antagonisme, et aboutira même à un résultat qu'aucune des parties ne souhaite voir advenir. Je tiens également à souligner que les résolutions du Conseil de sécurité ne traitent pas que des sanctions, mais contiennent aussi des dispositions sur la reprise du dialogue et le règlement du problème par

des moyens politiques. Nous ne devons pas en faire une lecture sélective. Le projet de résolution sur la République populaire démocratique de Corée que la Russie et la Chine ont proposé au Conseil peut imprimer un nouvel élan au règlement politique du problème qui se pose dans la péninsule coréenne. Vu la complexité de la situation actuelle, il serait bon que toutes les parties examinent sous un oeil plus positif le projet de résolution que nous avons déposé.

Dans sa déclaration, la représentante des États-Unis a fait référence au Commandement des Nations Unies. Comme nous le savons tous, il s'agit d'un produit de la guerre froide qui est depuis longtemps obsolète. La Chine n'a jamais reconnu ce prétendu « Commandement des Nations Unies ».

M. Hauri (Suisse) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khiari pour son exposé.

Le Conseil se réunit en raison d'un nouveau lancement de missile balistique de portée intercontinentale par la République populaire démocratique de Corée. La Suisse condamne ce lancement d'un nouveau modèle disposant vraisemblablement d'une propulsion à propergol solide. La République populaire démocratique de Corée développe ainsi des vecteurs nucléaires de plus en plus dangereux et multiples, ce qui représente, conjointement avec son programme nucléaire, une menace pour toute la communauté internationale. La Suisse s'inquiète du rythme croissant de tests de missiles qui exacerbent les tensions et péjorent la situation sécuritaire. Elle rappelle les conséquences humanitaires catastrophiques que provoquerait l'emploi d'armes nucléaires. Nous devons renforcer nos efforts en faveur de la non-prolifération, du désarmement et du maintien du tabou nucléaire. Mois après mois, nos discussions se ressemblent alors que le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée continue d'évoluer. Toutefois, ces réunions et nos discussions restent cruciales, car le Conseil ne saurait ignorer son devoir et ses responsabilités. Je tiens à souligner trois défis.

Premièrement, ces tirs sont en violation des résolutions juridiquement contraignantes du Conseil de sécurité, et donc du droit international. Il est par conséquent de notre devoir collectif de condamner les essais de missile balistique de la République populaire démocratique de Corée. La Suisse répète que la République populaire démocratique de Corée est tenue de mettre en œuvre ses obligations en vertu des résolutions du Conseil et de prendre des mesures concrètes en vue d'abandonner

ses armes nucléaires, ses missiles balistiques et ses programmes connexes de manière complète, vérifiable et irréversible. Nous appelons également la République populaire démocratique de Corée, ainsi que tous les autres États figurant dans l'annexe 2, à signer et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous rappelons que si les obligations qui découlent des résolutions valent en premier lieu pour la République populaire démocratique de Corée, elles s'appliquent à tous les États, qui sont tenus de mettre en œuvre de manière effective les sanctions du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, la Suisse souligne l'importance des efforts mis en place par le Conseil pour veiller à ce que l'aide humanitaire reste possible et qu'elle ne soit pas impactée négativement par les sanctions. L'unité du Conseil, qui a permis l'adoption de la résolution 2664 (2022), est la preuve de notre objectif commun à cet égard. Les lourdes restrictions mises en place par la République populaire démocratique de Corée en lien avec la pandémie entravent gravement l'aide humanitaire internationale. Nous espérons qu'elles seront levées pour que l'aide humanitaire puisse reprendre rapidement. Les besoins du peuple de la République populaire démocratique de Corée ne doivent pas être oubliés et ses droits humains doivent être respectés. Le développement des programmes nucléaire et militaire reste possible uniquement au prix de violations graves des droits de l'homme et d'une situation humanitaire précaire.

Troisièmement, le Conseil et l'ensemble des Nations Unis ont un rôle important à jouer afin d'encourager le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques. Il existe une volonté de mener et de soutenir un dialogue avec la République populaire démocratique de Corée. Nous accueillons favorablement l'appel aux bons offices du Secrétaire général et nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à engager un dialogue constructif avec le Conseil et le système onusien.

Pour trouver une solution politique, le Conseil doit sortir de son silence. L'appel au dialogue devrait s'articuler autour d'une position unie. Nous encourageons tous les membres dans la recherche d'un consensus en vue d'un produit du Conseil. La Suisse soutiendra tous les efforts pour parvenir à cette unité.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé nuancé et instructif. Je souhaite la bienvenue à la présente séance à la délégation de la République de Corée.

Le Brésil condamne une fois encore, dans les termes les plus forts, le tir d'un missile balistique intercontinental (MBI) effectué par la République populaire démocratique de Corée le 13 avril. Ce tir a enfreint les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, compromis la sûreté maritime et aérienne et mis en danger les populations voisines, entraînant l'émission d'un ordre d'évacuation à Hokkaido, au Japon.

Cela dit, au-delà de ces risques, qui sont malheureusement devenus monnaie courante dans ce dossier, le tir de jeudi signe une dangereuse évolution en ce qui concerne le programme balistique et les capacités nucléaires de la République populaire démocratique de Corée. Le pays est passé d'un MBI à combustible liquide à un MBI à combustible solide en à peine six ans. Or, six ans, justement, c'est le temps écoulé depuis la dernière série de sanctions du Conseil de sécurité, la plus dure et la plus vaste à cette date, qui avait sans doute à l'époque fait de la République populaire démocratique de Corée le pays le plus sanctionné au monde.

Le tir du 13 avril montre que, jusqu'à présent, les sanctions n'ont pas été et ne peuvent pas être la solution à ce dossier. Une éventuelle dixième série de sanctions, si dure soit-elle, ne permettra pas à elle seule de faire cesser les programmes nucléaire et balistique. La République populaire démocratique de Corée a prouvé à maintes reprises qu'elle entendait bien et pouvait clairement continuer d'opérer en dépit des sanctions les plus dures jamais imposées, au service de ce qu'elle voit, à tort ou à raison, comme une question existentielle.

Quand nous affirmons que le Conseil doit faire davantage, nous ne parlons pas de continuer sur la même lancée. Le cap suivi jusqu'ici n'est pas le bon. Il est clair pour nous qu'une approche globale s'impose dans ce dossier. Nous maintenons que, pour être légitimes et efficaces, les sanctions doivent être multilatéralement approuvées, stratégiquement ciblées et conçues pour nuire le moins possible à la population civile. De surcroît, elles doivent s'inscrire dans un vaste ensemble qui comprenne un processus politique propre à apaiser les tensions et à faire progresser vers une solution globale.

À notre dernière séance sur la question (voir S/PV.9287), le Brésil et d'autres ont énoncé un certain nombre d'idées concrètes pour faciliter le dialogue avec la République populaire démocratique de Corée. Nous avons suggéré que le Conseil tire mieux parti des outils dont il dispose en vertu du Chapitre VI afin de favoriser les échanges, d'établir des processus et de recommander

des mesures d'ajustement, en collaboration étroite avec le Secrétariat de l'ONU. Nous continuons de réfléchir à un rôle accru de l'ONU dans la facilitation des contacts avec la République populaire démocratique de Corée, et nous obtenons des réactions parfois encourageantes. Nous persisterons à jouer un rôle constructif pour déterminer comment aider à la mise en place d'un processus qui puisse diminuer les tensions et interrompre le cycle actuel d'action-réaction. C'est le dialogue, par opposition à l'isolement, qui reste le meilleur moyen d'atteindre notre objectif partagé d'une péninsule coréenne stable, pacifique et exempte d'armes nucléaires.

M^{me} Koumy Missambo (Gabon) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, Khaled Khiari, pour son exposé, et je salue la présence parmi nous du Représentant permanent de la Corée.

La République populaire démocratique de Corée a procédé jeudi dernier à un nouveau tir de missile balistique au-dessus de la péninsule coréenne, ravivant ainsi la tension entre les parties. Mon pays condamne une fois de plus ce tir de missile et appelle à la retenue.

Le climat de tension né de la multiplication de ces tirs fait redouter l'irréparable. Le Conseil de sécurité doit pouvoir trouver une solution à cette situation.

Mon pays réitère son appel à la négociation, qui est la seule voie de sortie crédible. Tout doit être mis en œuvre pour ramener les parties prenantes à coopérer dans le cadre d'un dialogue franc, sans condition et orienté vers la recherche d'une solution pérenne, à travers les mécanismes existants.

Nous appelons les parties à démontrer le même engagement qui a conduit à l'accord de 2017, pour inverser la tendance actuelle marquée par la surenchère de la force militaire. Mon pays ne croit pas à la diplomatie des missiles et ne s'y résoudra jamais. Le Conseil doit se dresser unanimement contre tout risque de banalisation de la menace nucléaire. Il est urgent de trouver des solutions consensuelles, viables et durables en vue de parvenir à la désescalade et d'apaiser la tension dans la péninsule coréenne. Les populations de cette région ont droit à la sécurité et le Conseil ne peut rester sourd à leur aspiration légitime.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé instructif. Je salue la participation du Représentant permanent de la République de Corée à la présente séance.

Le Mozambique souhaite exprimer sa vive inquiétude à la suite du nouveau tir de missile balistique

intercontinental effectué par la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit d'une triste étape dans l'escalade des tensions et la détérioration de la situation dans la péninsule coréenne. Le tir d'un missile balistique intercontinental constitue une source de graves menaces pour la paix et la sécurité, non seulement dans la péninsule coréenne, mais aussi dans le monde entier.

La paix est un bien mondial et elle concerne l'ensemble de l'humanité. Au Mozambique, nous nous définissons comme un pays épris de paix et un fervent défenseur de la coexistence harmonieuse entre les peuples et les États. À cet égard, nous sommes profondément préoccupés par la prolifération des armes nucléaires et leur emploi éventuel où que ce soit sur la planète. Dans ce contexte, nous demandons à nouveau à la République populaire démocratique de Corée de s'abstenir de contribuer à l'escalade des tensions et de se conformer à toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur la question, y compris la résolution 2270 (2016).

Nous avons répété à maintes reprises, et cela est écrit, que le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde est la principale raison pour laquelle l'Organisation des Nations Unies a été créée. La préservation de la paix, de l'harmonie et de la stabilité à l'échelle mondiale relève donc de l'entière responsabilité de tous les États. C'est pourquoi nous réitérons notre position, à savoir que le Mozambique ne saurait tolérer des actes qui, de par leur nature, constituent de graves menaces pour la paix et la sécurité partout dans le monde.

Le Conseil doit faire face à cette situation difficile de manière collective et unie. Nous croyons en des efforts engagés pour préserver les générations futures des armes de destruction massive afin que le monde soit plus sûr. Nous encourageons la promotion d'un dialogue permanent avec la République populaire démocratique de Corée afin d'atténuer les tensions et de freiner la course aux armements nucléaires, contribuant ainsi à la prévention d'une catastrophe nucléaire.

Le Mozambique maintient que les nouvelles technologies doivent être utilisées pour améliorer la qualité de vie des personnes, et non pour aggraver les crises humanitaires.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement du Mozambique à l'ensemble des efforts, mesures et initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde, en particulier dans la péninsule coréenne.

M^{me} Sánchez Izquierdo (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé instructif et je salue la présence du représentant de la République de Corée.

L'Équateur condamne à nouveau, dans les termes les plus énergiques, le dernier tir d'un nouveau type de missile balistique intercontinental effectué par la République populaire démocratique de Corée le 13 avril. Nous exprimons notre solidarité avec la Corée du Sud et le Japon, dont les populations sont soumises à la menace posée par ces essais de la République populaire démocratique de Corée.

Cet acte n'est pas un incident isolé et il bafoue une nouvelle fois les dispositions du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, je rappelle que, par la résolution 2397 (2017) adoptée à l'unanimité, le Conseil s'est résolu à prendre d'autres mesures lourdes en réponse à tout nouveau tir de la République populaire démocratique de Corée. Aujourd'hui, le Conseil a la responsabilité d'appliquer ses propres décisions. Cet organe, qui considère que le tir d'un missile intercontinental constitue une menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales et exige une action immédiate, a aussi la responsabilité d'utiliser tous les outils à sa disposition pour encourager la République populaire démocratique de Corée à se conformer à ses dispositions.

Par ailleurs, l'Équateur soutient les efforts déployés en vue de trouver une solution diplomatique et politique qui permette la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne. Nous appelons au renforcement de la coopération et du dialogue, sur la base de la bonne foi et dans le respect du droit international, dans le but d'apaiser les tensions dans la région.

Pour terminer, ma délégation renouvelle son appel à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle honore pleinement les obligations qui lui incombent en vertu du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, et qu'elle mette un terme à ses tirs de missiles, lesquels portent atteinte à l'architecture internationale de désarmement et de non-prolifération.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé fort utile, et je salue la présence à cette séance du Représentant permanent de la République de Corée.

Avant toute chose, les Émirats arabes unis condamnent le tir d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée le 13 avril. Il s'agit du dix-septième tir de missile balistique pour la seule année 2023. Les médias d'État de la République populaire démocratique de Corée ont indiqué qu'il s'agissait du premier essai de missile balistique

intercontinental à combustible solide. Ce missile, qui peut être tiré plus rapidement que des missiles à combustible liquide, représente une escalade claire et dangereuse de la part de la République populaire démocratique de Corée et une menace pour la région et le monde.

Le Conseil de sécurité doit remédier au comportement de la République populaire démocratique de Corée. Pyongyang ne laisse paraître aucun signe de désescalade. Les agissements de la République populaire démocratique de Corée ne font qu'aggraver les tensions dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de la région. La République populaire démocratique de Corée continue de violer de manière flagrante les résolutions du Conseil de sécurité et de mettre des vies en danger, encore et encore. Le Conseil doit s'unir pour condamner les activités illicites de la République populaire démocratique de Corée.

Nous devons également renforcer le respect du régime de sanctions créé par la résolution 1718 (2006), qui reste crucial pour ralentir le développement des capacités nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Nous demandons instamment à tous les États Membres d'appliquer le régime de sanctions et de lutter contre les efforts constants que déploie la République populaire démocratique de Corée pour s'y soustraire.

Les Émirats arabes unis estiment que la meilleure façon de procéder est que Pyongyang se rasseye à la table des négociations et opte pour la diplomatie et le dialogue plutôt que la provocation et l'escalade. Nous appelons également la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de procéder à de nouveaux essais illégaux, à se conformer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à renoncer à ses programmes nucléaires et balistiques connexes, à mettre en œuvre les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et à s'acquitter de ses obligations en matière de dénucléarisation.

Nous restons également profondément préoccupés par la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. En 2022, l'ONU a estimé que plus de 5 millions de personnes en République populaire démocratique de Corée avaient besoin d'aide humanitaire. Avant cela, les activités vitales menées par les organismes humanitaires comprenaient la fourniture d'eau potable et de médicaments aux enfants, une aide agricole pour remédier au déficit chronique de production alimentaire et des programmes de nutrition spécialisés pour les personnes souffrant de

malnutrition. Ces programmes sont pratiquement à l'arrêt, alors que les habitants de la République populaire démocratique de Corée continuent d'avoir besoin d'une aide alimentaire cruciale. Nous demandons une fois de plus à la République populaire démocratique de Corée de permettre à l'ONU et aux organismes humanitaires de retourner dans le pays et de reprendre leurs activités au profit de la population.

Les provocations incessantes de la République populaire démocratique de Corée représentent une menace évidente pour la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité doit clairement montrer sa détermination sur cette question cruciale, et nous devons trouver un moyen d'avancer grâce au dialogue.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé.

Depuis le début de l'année, le Conseil de sécurité s'est réuni à cinq reprises sur la question de la République populaire démocratique de Corée, sous diverses formes et à la demande de certains États. En tant que Présidente responsable du Conseil, la Russie a accédé à la demande de certaines délégations en organisant une nouvelle séance sur la question. Néanmoins, à titre national, nous nous opposons fermement à la tendance qui consiste à normaliser ces séances du Conseil à des fins de propagande et pour exercer des pressions.

Certains membres du Conseil affirment vouloir discuter de la situation parce qu'ils sont gravement préoccupés par l'évolution récente dans la péninsule coréenne. La situation est certes très tendue. Cependant, les pays qui demandent la tenue de ces débats, à commencer par les États-Unis, sont directement impliqués dans la dernière escalade en date. Nous n'avons rien entendu de nouveau aujourd'hui. Une fois de plus, on nous propose une version partielle des événements, dans laquelle les coupables sont désignés à l'avance et la réaction attendue face à la situation doit être la même que celle de Washington.

La position de la Russie sur la question est bien connue. Nous sommes opposés à toute activité militaire qui menace la sécurité de la péninsule coréenne et des pays d'Asie du Nord-Est. Nous avons déclaré à de nombreuses reprises que le Conseil de sécurité devait examiner la situation dans la péninsule coréenne de manière globale. Nous ne pouvons nous acquitter

efficacement de notre devoir de faire face aux menaces à la paix et à la sécurité que si nous avons une vue d'ensemble et une bonne compréhension des événements dans une région donnée.

Les représentants de certains États qui ont longuement parlé aujourd'hui de la nécessité de respecter les résolutions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée oublient toujours que ces résolutions envisagent également de s'orienter vers un règlement politico-diplomatique, dont la corollaire ne sont pas des déclarations, mais plutôt des mesures précises et concrètes témoignant d'un attachement véritable à la reprise du dialogue et à la recherche de moyens mutuellement acceptables de remédier à la situation. Nous sommes fermement convaincus que toutes les discussions au Conseil de sécurité doivent être axées sur les résultats.

Toutefois, dans la pratique, la situation est assez différente : des exercices militaires menaçants simulent des frappes contre la République populaire démocratique de Corée ; de nouvelles sanctions unilatérales illégitimes sont imposées, sans tenir compte de la situation humanitaire en Corée du Nord, et des déclarations politisées sont faites dans la salle du Conseil de sécurité. Nous n'avons cessé de souligner que la situation dans la région est la conséquence d'un cercle vicieux. Nous estimons que la forte augmentation de l'activité militaire en Asie du Nord-Est est le fruit des desseins irresponsables de Washington et de ses alliés, qui veulent renforcer les sanctions et accentuer les pressions exercées sur Pyongyang dans le cadre de la stratégie dite de dissuasion élargie.

Cela soulève la question des objectifs poursuivis par Washington et ses alliés. Si l'on ajoute à cela le fait que les États-Unis promeuvent leur doctrine de sécurité unilatérale dans la région d'Asie et du Pacifique et cherchent à créer de nouvelles divisions dans la région, l'accélération de la militarisation de l'Asie du Nord-Est prend une tournure clairement destructrice. La création du partenariat AUKUS entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, dont les projets suscitent de vives inquiétudes, notamment en ce qui concerne le respect du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, est particulièrement révélatrice.

Pour terminer, nous tenons à souligner que réaffirmer les mêmes positions au Conseil de sécurité, mois après mois, sans que cela ne produise de résultats concrets, risque de saper l'autorité du Conseil. En collaboration avec la Chine, nous avons proposé à plusieurs

reprises des initiatives concrètes pour trouver des solutions mutuellement acceptables et régler la situation dans la péninsule coréenne, tout en prenant en compte les intérêts de toutes les parties. Nos propositions restent sur la table et nous sommes prêts à participer à un débat de fond. Nous sommes convaincus que la majorité des membres du Conseil souhaitent eux aussi que nous trouvions ensemble des solutions tournées vers l'avenir. Nous appelons les quelques pays qui bloquent ce processus à revoir leur position et à s'atteler à cette tâche. Toutefois, il faudrait pour cela qu'ils modifient leur approche en profondeur, ce en quoi nous n'avons malheureusement guère d'espoir.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance du Conseil de sécurité aujourd'hui. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

La République de Corée condamne dans les termes les plus fermes les multiples tirs de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, y compris le tir de missile balistique intercontinental (MBI) auquel elle a procédé le 13 avril (heure locale), en violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Les médias d'État de Pyongyang ont annoncé que le dirigeant de la République populaire démocratique de Corée était présent pour y assister et qu'il s'agissait du tout premier tir d'un nouveau type de MBI, doté d'un moteur à combustible solide.

Depuis le début de 2022, la République populaire démocratique de Corée a procédé au lancement de plus de 80 missiles balistiques, dont 11 MBI. Le régime de la République populaire démocratique de Corée est complètement obsédé par ses programmes illicites d'armes de destruction massive en dépit des souffrances considérables et continues qu'endure sa population. Il est tout simplement affligeant de constater le mépris total de la République populaire démocratique de Corée pour les normes internationales et la façon dont elle tourne en dérision et menace le rôle et l'autorité du Conseil de sécurité et du Secrétaire général et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il est également déplorable que le Conseil de sécurité soit resté

silencieux depuis le recours au veto par deux membres permanents du Conseil de sécurité en mai dernier, ce qui désensibilise la communauté internationale à l'évolution dangereuse de la situation en Asie du Nord-Est.

Depuis l'année dernière, nous avons été directement témoins du nombre irresponsable de tirs effectués par la République populaire démocratique de Corée au moyen de divers vecteurs ayant diverses utilités. Chaque lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée permet à Pyongyang de progresser dans le développement de systèmes d'armes nucléaires de plus en plus sophistiqués et redoutables. En ce moment même, elle est en train de gagner suffisamment de temps pour développer ses programmes nucléaires et balistiques illégaux conformément à son propre plan, qui vise à rendre son arsenal nucléaire pleinement opérationnel, tout en profitant de la mise en œuvre de plus en plus limitée des sanctions du Conseil de sécurité, et à paralyser ce dernier.

Dans ce contexte extrêmement préoccupant, je tiens à insister sur la nécessité de renforcer notre coopération afin de priver la République populaire démocratique de Corée des sources de revenus qui lui permettent de financer ses programmes d'armes de destruction massive. La République populaire démocratique de Corée tire des profits considérables de ses cyberactivités malveillantes et des travailleurs informatiques envoyés à l'étranger sous de fausses identités et nationalités partout dans le monde, ce qui a un effet extrêmement déstabilisateur sur la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité doit faire davantage pour prévenir et lutter contre ce problème.

Je tiens également à rappeler que tous les États Membres sont tenus, conformément à la résolution 2397 (2017), de rapatrier vers la République populaire démocratique de Corée tous les ressortissants de ce pays qui perçoivent des revenus sur un territoire relevant de leur juridiction. Or, on sait qu'un nombre important de ressortissants de la République populaire démocratique de Corée continuent de travailler à l'étranger. Il s'agit là d'une grave préoccupation, étant donné que les revenus générés par ces travailleurs contribuent à ses programmes illégaux d'armes de destruction massive. Nous exhortons tous les États Membres de l'ONU à rapatrier les ressortissants de la République populaire démocratique de Corée qui perçoivent des revenus sur un territoire relevant de leur juridiction et à veiller à ce qu'aucune autorisation de travail ne leur soit délivrée ou ne soit renouvelée, conformément à la résolution 2375 (2017).

Certains affirment que les sanctions sont inefficaces pour ralentir les programmes d'armes de destruction massive de la République populaire démocratique de Corée. Toutefois, ces sanctions ont permis de réduire, dans une certaine mesure, les flux de revenus illicites à destination du pays. Pour être pleinement efficaces, elles doivent être rigoureusement mises en œuvre par tous, y compris par les membres permanents du Conseil de sécurité.

Je serai une nouvelle fois on ne peut plus clair. L'argument selon lequel les provocations balistiques répétées de la République populaire démocratique de Corée sont avant tout dues aux exercices militaires effectués par la République de Corée et les États-Unis ne correspond tout simplement pas à la réalité. La République populaire démocratique de Corée procède à des essais dangereux selon son propre manuel. Pyongyang a clairement indiqué que le lancement d'un missile appelé le Hwasong-18, la semaine dernière, était prévu dans son plan à long terme. Un institut national de recherche en sciences de la défense a procédé à des essais de drone d'attaque nucléaire sous-marin, en cours de développement depuis 2012, d'après une annonce officielle.

Cette année marque tristement le trentième anniversaire de l'annonce par la République populaire démocratique de Corée de son retrait du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La République populaire démocratique de Corée est le premier et le seul pays à avoir abusé du régime du Traité pour ensuite développer ouvertement des armes et des vecteurs nucléaires. Le plus inquiétant est que, si cette situation est tolérée, il pourrait ne pas être le dernier.

La réaction du Conseil de sécurité face aux provocations nucléaires de la République populaire démocratique de Corée sera le test décisif pour juger de sa crédibilité et de sa viabilité, ainsi que de son rôle dans le maintien du régime mondial de non-prolifération. À cet égard, les cinq États dotés d'armes nucléaires dans le cadre du Traité sur la non-prolifération, qui sont aussi les cinq membres permanents du Conseil, doivent assumer une responsabilité extraordinaire.

La dangereuse quête d'armes nucléaires à laquelle se livre la République populaire démocratique de Corée ne fera que consolider notre alliance et renforcer nos capacités de dissuasion et de défense élargies, bien que nous restions totalement ouverts à toute forme de dialogue et de diplomatie avec la République populaire démocratique de Corée, sans aucune condition préalable.

La course effrénée de la République populaire démocratique de Corée à l'arsenal nucléaire et le contrôle totalitaire qu'elle exerce sur sa propre population sont

les deux faces d'une même pièce. Pour maintenir son régime particulier, les autorités de la République populaire démocratique de Corée se livrent à des violations flagrantes, généralisées et systématiques des droits humains et, en parallèle, font passer leurs programmes nucléaires et balistiques avant les intérêts de leur population. Ces deux phénomènes sont étroitement liés et aggravent les souffrances humanitaires de la population.

Ma délégation exhorte tous les membres du Conseil à appuyer la reprise des séances publiques sur la question de la situation des droits humains en République populaire démocratique de Corée, dont le Conseil reste saisi. Compte tenu des circonstances extraordinaires actuelles, nous devons régler efficacement les problèmes liés à la République populaire démocratique de Corée, aussi bien en ce qui concerne la non-prolifération nucléaire que les droits humains, et ce, de manière globale.

Enfin, la République de Corée saisit cette occasion pour exhorter une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à répondre à nos gestes de bonne volonté et à donner suite à nos appels répétés en faveur d'un dialogue sincère, plutôt que de continuer à se livrer à la surenchère.

Le Président (*parle en russe*) : La représentante des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je n'étais pas sûre de vouloir reprendre la parole, mais je pense qu'il est important de corriger certaines des observations faites par notre collègue russe. Je souhaiterais revenir sur trois points.

Premièrement, en ce qui concerne le partenariat trilatéral renforcé en matière de sécurité entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis (AUKUS), nous avons répété à maintes reprises au Conseil que ce partenariat a pour but de renforcer la paix, la sécurité et la stabilité. Les allégations de la Russie selon lesquelles il présenterait un risque de prolifération sont tout simplement erronées, et elle le sait bien. Dans le cadre du partenariat AUKUS, l'Australie doit acquérir des sous-marins à propulsion nucléaire porteurs d'armes classiques afin de moderniser sa flotte de sous-marins. La Russie et la Chine exploitent déjà des sous-marins à propulsion nucléaire dans la région Indopacifique et dans le monde entier. L'Australie a déclaré qu'elle ne cherchait pas et n'avait pas l'intention de chercher à se doter d'armes nucléaires, et qu'elle restait attachée à ses obligations internationales en matière de non-prolifération. L'Australie est et restera, comme le Gouvernement

australien l'a toujours affirmé, un État non doté d'armes nucléaires partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Deuxièmement, nous avons entendu que seuls les États-Unis condamnaient les actions en question ici au Conseil. Si nous revenons en arrière, et tous les membres peuvent reprendre leurs déclarations, rares sont ceux à ne pas avoir condamné ces actions. Elles sont largement condamnées, sauf par quelques pays. Ils se reconnaîtront.

Troisièmement, il y a eu des remarques sur les sanctions. La situation humanitaire dans laquelle se trouve la République populaire démocratique de Corée est de sa faute. Comme vient de le dire le Représentant spécial du Secrétaire général, Kim Jong Un pourrait instantanément apaiser les souffrances de sa population en autorisant à nouveau l'accès des organisations d'aide internationale dans le pays, et en investissant dans le bien-être de sa population plutôt que dans son programme d'armement illégal. Le climat politique répressif qui règne en République populaire démocratique de Corée permet au Gouvernement de consacrer une partie considérable de ses ressources au développement d'armes sans que sa population ne puisse dire quoi que ce soit, et le système international n'a pas pour responsabilité de financer un programme humanitaire qui permet à la République populaire démocratique de Corée de consacrer ses propres ressources au financement d'un programme d'armes de destruction massive.

Le Président (*parle en russe*) : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je n'avais pas l'intention de faire une deuxième déclaration. Mais je saisis cette occasion pour préciser notre position concernant la coopération entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis (AUKUS).

En ce qui concerne la coopération entre ces trois pays en matière de sous-marins nucléaires, les faits sont connus et la situation est claire. Ce type de coopération implique par nature un transfert sans précédent de tonnes de matières nucléaires de qualité militaire par des États dotés d'armes nucléaires vers un État non doté d'armes nucléaires. C'est un exemple flagrant de prolifération nucléaire. Un État non doté d'armes nucléaires qui accepte de recevoir des matières nucléaires de qualité militaire franchit le seuil nucléaire. La coopération AUKUS en matière de sous-marins nucléaires constitue une violation grave de l'objet et du but du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et révèle le vrai visage des pays concernés, qui font fi de leurs obligations en matière de non-prolifération nucléaire et ne font aucun cas des préoccupations de la communauté internationale à ce sujet.

Nous ne pouvons pas dire que ces actes n'ont rien à voir avec la situation dans la péninsule coréenne. Un tel deux poids, deux mesures compromettra sérieusement les efforts déployés par la communauté internationale pour faire respecter le Traité sur la non-prolifération.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais épargner les membres du Conseil en m'abstenant de faire une deuxième déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie, car je pense que nous avons dit tout ce que nous avons à dire dans notre déclaration précédente faite à titre national.

(*l'orateur poursuit en russe*)

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 30.